

Évaluation des besoins des réfugiés dans les situations d'urgence (NARE)

20 février 2025

Points clés

- La NARE est une évaluation rapide et multisectorielle des besoins, facilement adaptable, conduite tout d'abord dans les situations d'urgence impliquant des réfugiés (situations pour lesquelles elle a été conçue), mais également applicable dans d'autres contextes de déplacements forcés
- Une équipe d'évaluation des besoins définit la liste des sujets à aborder et détermine les méthodologies de collecte de données qu'il convient d'utiliser. Il est possible de réaliser une NARE sans traiter l'ensemble des points du cadre analytique exhaustif (Cadre analytique de la NARE) spécifiquement développé pour de telles évaluations. Il suffit de sélectionner les méthodes et les thèmes en fonction des circonstances (ressources disponibles, temps qu'il est possible d'y consacrer, finalité de l'évaluation, nature des interventions prévues)
- Les questions du cadre analytique relatives à la collecte des données peuvent être ajustées pour tenir compte du contexte local. Vous pouvez modifier ou ignorer certaines questions, et vous pouvez également en ajouter de nouvelles
- La Note d'orientation sur la NARE fournit des informations sur les modalités de mise en œuvre de la NARE

1. Aperçu

Dans les situations concernant des réfugiés, le HCR participe à la coordination de la réponse multisectorielle sur la base d'une évaluation conjointe des besoins des populations affectées. L'évaluation des besoins des réfugiés dans les situations d'urgence (NARE) repose sur une approche d'analyse rapide et multisectorielle conçue pour aider les équipes opérationnelles du HCR et leurs partenaires à définir les principaux besoins non satisfaits et les préoccupations des réfugiés, des communautés d'accueil et d'autres personnes déplacées de force, afin de planifier

sans attendre une intervention. Plus spécifiquement, une NARE permet de répondre à la question suivante : quelles préoccupations les réfugiés et les populations d'accueil considèrent-ils comme prioritaires ?

Les principaux objectifs d'une évaluation des besoins d'urgence sont les suivants :

- Fournir les données nécessaires à la conception des programmes et à l'identification des besoins d'assistance prioritaires au cours des premières phases d'une intervention
- Garantir la pertinence des services d'aide humanitaire.
- Valoriser et tirer le meilleur parti des mécanismes d'adaptation locaux jugés sûrs.
- Identifier et comprendre les besoins spécifiques des différentes populations. S'assurer que les décisions relatives à l'aide humanitaire se fondent sur des faits établis.

En vertu de son mandat, le HCR doit coordonner, en assurant le leadership, l'ensemble des aspects des interventions humanitaires dans le cadre des situations d'urgence concernant des réfugiés, y compris les évaluations conjointes des besoins.

2. Relevance for emergency operations

La NARE applique diverses méthodologies qui permettent de produire rapidement une analyse multisectorielle offrant une vision relativement complète des besoins dans une situation d'urgence concernant des réfugiés.

3. Main guidance

Processus sous-jacent - Comment cela fonctionne ?

La NARE est une évaluation multisectorielle rapide mise en œuvre à l'échelle communautaire et conçue pour réaliser une première estimation des besoins. Il est possible, une fois passées les premières phases de la crise, de procéder à une évaluation multisectorielle détaillée (ou à des évaluations portant sur des secteurs spécifiques) afin de compléter la NARE par une analyse plus fine des besoins. L'outil n'a vocation à servir qu'une fois lors d'une crise et n'est pas conçu pour appuyer des activités de suivi continues.

Rôle et responsabilités du HCR

Le Représentant de pays du HCR a la responsabilité, dans une situation d'urgence, de diriger et de coordonner l'évaluation globale des besoins des réfugiés en mobilisant l'ensemble des secteurs concernés. Il doit demander aux partenaires opérationnels, dans un cadre interagences approprié, de désigner les membres de leur personnel pouvant prendre part à une évaluation des besoins. Un coordinateur de l'évaluation des besoins doit être nommé au sein du HCR pour assurer le suivi ainsi que la liaison avec les coordonnateurs sectoriels et ceux de l'organisation. Les responsables sectoriels et les coordonnateurs des interventions d'urgence doivent convenir des informations à collecter par l'intermédiaire de l'évaluation des besoins en vue de définir la stratégie opérationnelle. Un responsable de la gestion des informations doit être désigné pour

apporter sa contribution à l'élaboration de la méthodologie et de la conception de l'évaluation, à la collecte et à l'analyse des données, ainsi qu'à la coordination. Le HCR doit veiller à ce que l'évaluation des besoins et les autres activités de collecte de données soient bien coordonnées.

Une NARE doit appliquer les principes suivants dans toutes les situations d'urgence concernant des réfugiés :

- Une analyse des données secondaires doit toujours avoir lieu afin d'identifier les éventuelles informations déjà disponibles ;
- Une évaluation initiale des besoins doit toujours être multisectorielle et implique une coordination intersectorielle (Une évaluation multisectorielle initiale des besoins peut être suivie d'évaluations approfondies dans des secteurs spécifiques) ;
- Différentes techniques de collecte des données existent (visites d'installations, observations, entretiens avec des informateurs clés et des représentants communautaires, discussions de groupe, etc.) et sont plus ou moins performantes selon le type de données recherchées ;
- Les évaluations des besoins doivent toujours être coordonnées, de manière à assurer la comparabilité des données, à éviter les redondances et à permettre l'émergence d'une perception commune des besoins et des situations.

Lorsqu'une nouvelle urgence concernant des réfugiés survient, le HCR doit conduire une évaluation conjointe des besoins couvrant de multiples secteurs et, à cette fin, mobiliser divers acteurs humanitaires. Les évaluations conjointes favorisent la bonne gestion des ressources et l'établissement d'une compréhension commune de la situation. Il est important, parallèlement, d'harmoniser l'ensemble des activités d'évaluation afin d'obtenir des données comparables et de tirer le meilleur parti des ressources. Un moyen d'y parvenir est de mettre en place un groupe de travail dédié à l'évaluation, ou toute autre structure équivalente de coordination.

Considérations relatives à l'engagement du HCR à l'échelle nationale

Une évaluation des besoins doit généralement être adaptée à la situation, et de nombreux facteurs peuvent influencer son approche. Parmi ces facteurs, on peut citer le degré de représentation des acteurs humanitaires, la nature, stabilisée ou non, des flux migratoires, le temps et les ressources disponibles pour conduire l'évaluation, et la nature des interventions que les données collectées doivent permettre d'orienter.

Processus d'évaluation des besoins d'urgence

Les étapes fondamentales pour concevoir et mener une évaluation des besoins dans une situation d'urgence sont indiquées ci-après (il convient de noter qu'elles sont globalement données dans l'ordre chronologique de leur mise en œuvre, mais que nombre d'entre elles se dérouleront en parallèle) :

- Identifier les principales parties prenantes et établir les modalités de coordination ;
- Identifier les [objectifs](#) de la NARE et les décisions qui dépendent des informations qu'elle fournira ;
- Présenter le détail des informations nécessaires sous la forme d'un plan d'analyse des données. Que faut-il savoir pour atteindre l'objectif ? Une liste des informations les plus courantes susceptibles d'être nécessaires dans le cadre d'une évaluation rapide est fournie

- dans le [Cadre analytique de la NARE](#) ;
- Définir l'échelle de l'évaluation. La NARE doit se concevoir comme une évaluation des besoins des communautés (et non des besoins des ménages ou des individus, lesquels pourront être estimés ultérieurement) ;
 - Fixer la durée des périodes préafflux et postafflux sur lesquelles les informations seront collectées (établissant, par exemple, si les données postafflux doivent être collectées depuis le début de la crise ou sur les 30 derniers jours) ;
 - Réaliser une analyse des données secondaires, compiler un registre de l'évaluation, mettre en place une matrice 3W (qui, quoi, où, de l'anglais who, what, where), et identifier les informations manquantes. Utiliser le [modèle de collecte des données primaires / d'analyse des données secondaires de la NARE](#) ;
 - Déterminer si des données primaires sont nécessaires. Dans l'affirmative, définir une méthodologie de collecte, précisant en particulier comment procéder à l'échantillonnage au sein des communautés (voir [l'annexe 2 de la NARE Guidance Note \(Note d'orientation de la NARE\)](#)) ;
 - Définir un plan de collecte des données en utilisant le [modèle de collecte des données primaires / d'analyse des données secondaires de la NARE](#) ;
 - Élaborer et tester des formulaires de collecte de données. Les traduire si nécessaire ;
 - Former les équipes de collecte des données ;
 - Réaliser la collecte des données primaires ;
 - Regrouper, nettoyer et analyser les informations collectées. Utiliser le [modèle de collecte des données primaires / d'analyse des données secondaires de la NARE](#) ;
 - Conduire une analyse conjointe afin de caractériser les principaux enjeux, les principales recommandations et les priorités.
 - [Diffuser](#) les données et produits d'information (en particulier auprès des communautés).
 - Commencer le suivi.

Étape 1. Partenaires à mobiliser

De nombreux organismes humanitaires, organisations non gouvernementales, interlocuteurs publics et bailleurs de fonds potentiels sont concernés par la préparation de l'évaluation au cours de la première phase d'une situation d'urgence concernant des réfugiés. Les acteurs chargés de fournir ou de superviser des services d'assistance dès la première phase d'une intervention doivent participer au processus d'évaluation. Il est essentiel de faire intervenir le PAM et d'autres partenaires ayant un rôle spécifique à jouer lorsque l'évaluation porte sur des populations de plus de 5 000 personnes.

En milieu urbain, les réfugiés sont souvent mobiles et ont tendance soit à se regrouper dans les zones les plus pauvres, soit à se disperser dans de nombreux endroits, ce qui rend leur recensement difficile. Les coordonnateurs des réfugiés peuvent aider l'équipe à déterminer les sites d'installation des populations déplacées, leurs caractéristiques démographiques, ainsi que les nouveaux points d'entrée, les groupes vulnérables, les problèmes relatifs aux infrastructures et à la sécurité et les mécanismes d'adaptation. Dans un environnement urbain, les besoins peuvent en outre évoluer rapidement. C'est généralement le personnel chargé de la protection, y compris de la protection basée sur les services communautaires, qui rassemble les informations de contact des coordonnateurs des réfugiés.

Équipe d'évaluation et Groupe de travail pour la gestion des informations relatives aux réfugiés (RIMWG)

Une équipe d'évaluation est un groupe de travail temporaire qui réunit les participants à une évaluation des besoins. L'équipe regroupe notamment des responsables opérationnels qui définissent les informations nécessaires à la prise des décisions, et qui interprètent les résultats et les utilisent pour concevoir l'intervention. Un responsable de l'information est désigné au sein de l'équipe et est chargé de planifier l'évaluation, de sélectionner les sites qui seront analysés, de compiler les données et d'élaborer les produits d'information finaux. Les tâches de l'équipe d'évaluation comprennent :

- L'établissement d'un calendrier et d'une méthodologie pour la collecte des données, de protocoles pour nettoyer et interpréter les résultats, et des modalités relatives au partage et à la diffusion des conclusions ;
- L'identification d'un système d'orientation d'urgence pouvant être mobilisé pour des opérations critiques non envisagées dans le cadre du processus d'évaluation ;
- La définition conjointe des données sectorielles devant au minimum être collectées pour sauver des vies ;
- La finalisation de l'approche de l'évaluation et de la méthodologie à mettre en œuvre ;
- La sélection des sites à étudier ;
- La coordination des ressources, des activités de formation et des dispositions logistiques.

L'équipe d'évaluation doit déterminer les ressources dont elle a besoin. Si les moyens ne sont pas adaptés, l'évaluation risque de ne pas être correctement planifiée. Il est important de veiller à ce que les ressources allouées à l'évaluation des besoins soient raisonnables et à la hauteur des effets attendus des opérations. Idéalement, le coût de l'évaluation devrait être maintenu à un niveau minimal et justifiable. Parmi les activités qui incombent au responsable de l'information, il est possible de citer en particulier : la mise en place d'un registre de l'évaluation, la réalisation d'une matrice 3W, la compilation coordonnée de méthodologies d'évaluation des besoins, la vérification de la comparabilité de séries de données et, aussi, le partage effectif des données au sein du Groupe de travail pour la gestion des informations relatives aux réfugiés (RIMWG). Ce groupe de travail constitue une plateforme visant à faciliter la coordination de plusieurs évaluations, l'échange et le suivi des données disponibles ainsi que l'actualisation du registre de l'évaluation. Le mandat du RIMWG doit couvrir les [fonctions de coordination de l'évaluation des besoins](#) (voir le modèle de mandat du groupe de travail chargé des évaluations).

Étape 2. Périmètre d'une évaluation des besoins

L'évaluation des besoins doit être entreprise sur la base d'objectifs clairs et précis, et de points à aborder en priorité. Les informations nécessaires doivent être définies en se référant à [la Note d'orientation de la NARE](#). Le [Cadre analytique de la NARE](#) se présente comme une feuille de travail qui couvre, en les classant par thème, les principales questions à aborder ainsi que les méthodes correspondantes de collecte de données, celles-ci pouvant être adaptées en fonction des informations à recueillir, du contexte général et des ressources disponibles. En les guidant à travers une liste de domaines d'information possibles, il permet aux utilisateurs de se concentrer sur les questions les plus pertinentes dans un contexte donné. Des méthodes de collecte de données et des questions standards sont proposées pour chaque domaine thématique. Les utilisateurs ont la possibilité d'appliquer des filtres pour privilégier certains thèmes, secteurs, méthodes et phases de collecte des données, ce qui permet de prendre les décisions en tenant

compte des ressources disponibles.

Résultats escomptés

Plusieurs questions se posent au moment d'amorcer le processus d'évaluation des besoins. Quelles sont les causes sous-jacentes des risques et des vulnérabilités ? Ces causes reflètent-elles certains changements et, si oui, lesquels ? Quelle est l'étendue du problème (concerne-t-il l'ensemble du pays, plusieurs pays, ou est-il circonscrit à des zones spécifiques) ? Comment les communautés d'accueil s'y sont-elles adaptées ? Quelles sont les zones les plus affectées et quels sont les groupes de population les plus exposés ? Comment envisage-t-on l'évolution de la situation au cours des trois prochains mois ? Convenir des informations opérationnelles qui seront les plus utiles aux personnes chargées de concevoir et planifier les interventions constitue une étape préliminaire cruciale.

Note. Ne pas s'engager dans une évaluation des besoins en commençant par élaborer un formulaire de collecte des données. Se concentrer sur les questions auxquelles il est nécessaire d'apporter des réponses plutôt que sur celles qui seront posées. Si vous démarrez par la mise au point d'un formulaire, il est très probable que les informations que vous retirerez de l'évaluation seront moins exploitables.

Étape 3. Analyse des données secondaires

L'analyse des données secondaires fournit des informations très utiles. Il est recommandé de s'intéresser à plusieurs sujets, notamment :

- Les conditions prévalant avant la crise (et leur contribution éventuelle à la gravité des effets de la crise) ;
- Les vulnérabilités sous-jacentes. Quels groupes étaient déjà exposés avant la crise ?
- Les menaces (épidémies, risques climatiques, etc.) ;
- Les conditions actuelles (que sait-on déjà de la nature et de l'étendue de la crise, et de ses conséquences humanitaires) ?
- Les enseignements tirés des crises précédentes ou d'interventions en faveur de réfugiés dans la même zone.

Les données secondaires sont toutes les informations qui ne sont pas spécifiquement recherchées dans le cadre de l'évaluation des besoins. Il peut s'agir de données des pouvoirs publics, de données de suivi, etc. Des données du HCR, à l'instar des informations d'enregistrement ou des informations de la base de données ProGres, en font également partie. Les données primaires correspondent quant à elles à des informations valables à un moment donné et sont collectées au moyen d'un formulaire au cours d'une évaluation des besoins menée dans le cadre d'une situation d'urgence. Des données secondaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire des partenaires humanitaires déjà présents dans la zone, mais aussi sur les sites de ReliefWeb, d'Alertnet, de l'ACAPS et de l'OCHA, ou en consultant les médias en ligne, les blogs, les sites de production participative, ou encore les comptes-rendus de réunions de coordination, les données de recensements, etc. Le [modèle de collecte des données primaires / d'analyse des données secondaires de la NARE](#) aide les équipes d'évaluation à rassembler les données secondaires et à structurer leur interprétation.

Compilation d'un registre de l'évaluation

Pour faciliter la compréhension globale de la situation, le responsable de l'information doit s'assurer de la compilation d'un registre de l'évaluation des données. Ce registre dresse la liste des sujets couverts par les évaluations en cours ou programmées, et aide l'équipe d'évaluation à déterminer les thèmes sur lesquels les activités d'évaluation à venir doivent porter.

Mise en place d'une matrice 3W

Pour disposer d'un aperçu complet des besoins, il importe de bien identifier les services disponibles, de pouvoir les distinguer en fonction de leur nature et de leur localisation, de bien prendre la mesure des capacités du gouvernement et des partenaires opérationnels, et d'établir une cartographie de ces ressources à travers une matrice 3W détaillée. Dans le cadre de l'analyse des données secondaires, le personnel chargé de la protection et des programmes doit collaborer avec le responsable de l'information afin de compiler une matrice 3W ou d'adapter une matrice existante en y intégrant les équipes opérationnelles. Ceci peut se faire en utilisant un tableur 3W standard, dans lequel il est possible d'établir le profil de chaque entité administrative, de mettre en exergue la couverture des différents services (ou leur non-disponibilité), et de faire apparaître les domaines à inclure dans l'évaluation des besoins, y compris ceux à traiter en priorité.

Pour plus d'informations sur l'établissement d'une matrice 3W, se reporter à la section [Qui fait quoi et où \(3W\)](#).

Étape 4. Collecte de données primaires ?

Une évaluation des besoins est toujours nécessaire dans une situation de crise concernant des réfugiés, mais la collecte de données primaires n'est, quant à elle, pas indispensable dans certaines situations. Il ne faut pas collecter de données primaires :

- Lorsque la collecte de données représente un danger pour ceux qui en sont chargés ou pour les personnes interrogées ;
- Lorsque l'on sait que les résultats de l'évaluation seront incorrects ou faussés (ce qui peut arriver lorsque les personnes interrogées ont peur de s'exprimer franchement ou en raison de facteurs externes susceptibles de biaiser les informations recueillies) ;
- Lorsque la population ciblée se sent trop sollicitée et risque de mal accepter d'être consultée pour une nouvelle évaluation des besoins ;
- Lorsque les décisions liées aux programmes ont déjà été prises et que les résultats de l'évaluation n'auront par conséquent aucune justification opérationnelle.

Dans les situations présentées ci-dessus, il peut être utile d'analyser les besoins en procédant à la seule analyse des données secondaires (sans collecter de données primaires).

Système d'orientation d'urgence

Avant d'entreprendre la collecte des données primaires, le personnel chargé de la protection doit garantir à l'équipe d'évaluation l'accès à un système d'orientation d'urgence et, dans cette perspective, identifier des coordonnateurs pour chaque secteur. Il importe en effet que, lorsqu'elles sont confrontées à des situations dans lesquelles la vie de personnes est en jeu ou qui nécessitent une intervention urgente (par exemple, un centre collectif ayant des besoins en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, un individu ayant urgemment besoin de services de protection), les équipes de collecte des données sachent comment les orienter vers les

prestataires appropriés. À cette fin, il convient que les équipes d'évaluation emportent avec elles les informations disponibles sur les mécanismes d'orientation du HCR permettant d'obtenir l'assistance nécessaire. Ceci permet de dissocier le processus d'orientation d'urgence de l'évaluation des besoins sur le terrain et, par conséquent, de ne pas inclure dans les mêmes rapports les données d'évaluation et les informations relatives aux interventions d'urgence. Le système d'orientation d'urgence doit être opérationnel avant que ne commence l'évaluation des besoins sur le terrain.

Logistique et équipements à prévoir pour l'évaluation des besoins

Il est essentiel, lors de la préparation d'une évaluation des besoins, de prévoir les besoins logistiques des équipes de collecte des données. Les principaux équipements à fournir aux équipes sont des véhicules adaptés, des trousse de premiers secours, des ordinateurs ou des tablettes, des radiotéléphones ou des téléphones satellites, des systèmes GPS, des téléphones portables équipés de cartes SIM appropriées, disposant de crédits suffisants et fournis avec leur chargeur, des lampes de poche, des piles ou batteries de secours pour tous les appareils, des cartes papier et diverses fournitures de bureau. Des guides expliquant comment conduire les entretiens sont également à prévoir. Veiller en outre à ce que les équipes emportent avec elles de la nourriture et de l'eau, en particulier s'il n'est pas facile de s'approvisionner dans les zones à visiter.

Méthode d'évaluation et conception des enquêtes

L'unité de mesure à considérer pour une évaluation des besoins d'urgence est la communauté plutôt que le foyer ou l'individu. En réduisant le volume de données primaires à collecter, ce principe permet de gagner du temps. Les techniques de collecte de données au sein des communautés incluent l'observation directe, les entretiens avec des informateurs clés et l'organisation de groupes de discussion.

L'unité de mesure recommandée pour une évaluation des besoins en milieu urbain est le quartier ou le district. Outre les techniques indiquées ci-dessus, la collecte des informations en milieu urbain peut s'appuyer, soit au début de l'évaluation, soit à un stade ultérieur, sur les sites de production participative ou sur les technologies de conférences téléphoniques.

Approches « Âge, genre et diversité » (AGD) et participative

Les évaluations doivent être conçues et conduites pour permettre aux personnes pour lesquelles le HCR travaille de s'exprimer sur leurs propres besoins.

Les effets de la situation d'urgence ne se faisant pas sentir de la même manière sur les différents sous-groupes de la population affectée, l'évaluation des besoins doit reposer sur une **approche AGD**. Les équipes chargées de la collecte des données sur le terrain doivent être constituées à parts égales de femmes et d'hommes ayant été formés, en amont de la collecte des données primaires, aux approches participatives et à l'utilisation de questionnaires d'enquêtes.

La participation de la communauté permet de tirer parti des capacités de ses membres. Elle contribue en outre à réduire le risque que l'évaluation des besoins et les interventions humanitaires devant s'ensuivre ne tiennent pas suffisamment compte des mécanismes d'adaptation locaux et ne négligent les besoins des groupes sociaux marginalisés, ou que des

ressources soient mobilisées pour fournir des services d'assistance inutiles.

Les équipes de collecte des données doivent formellement demander aux personnes interrogées l'autorisation d'utiliser les réponses fournies (principe du consentement éclairé). Des informations personnelles ne doivent en aucun cas être divulguées ou transmises à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été obtenues et pour lesquelles les personnes interrogées ont explicitement donné leur accord.

Choix des sites

En partant du principe que l'unité de référence est la communauté, il doit être possible, au cours des premières semaines d'une situation d'urgence, de trouver des informateurs clés au sein de chaque communauté (pouvant par exemple correspondre à un site donné). Lorsque cela se révèle impossible, la technique d'échantillonnage à privilégier doit être celle de l'échantillonnage non probabiliste fondé sur la diversité. L'échantillonnage non probabiliste vise à caractériser autant de types de sites que possible. Pour plus d'informations sur les techniques d'échantillonnage, se référer à [l'annexe 2 de la Note d'orientation de la NARE : Choix de l'approche d'échantillonnage de la NARE](#).

Étape 5 Conception et mise en œuvre des outils

Les questions de la NARE destinées à collecter les données peuvent être adaptées au contexte, les questions suggérées peuvent être modifiées ou supprimées, et de nouvelles questions peuvent être ajoutées. Le [modèle de collecte des données primaires / d'analyse des données secondaires](#) aide les équipes d'évaluation, après un examen des données secondaires, à rassembler les données primaires et à structurer le cadre de collecte. Le produit final obtenu à partir de ce modèle alimentera les discussions au cours d'un atelier d'analyse conjointe de l'évaluation.

Les formulaires de collecte des données primaires doivent être testés avant le lancement, sur le terrain, de l'évaluation des besoins proprement dite. Ces tests peuvent être réalisés en impliquant des collègues locaux : l'important est de s'assurer que les questions sont claires et que les réponses peuvent être analysées. Il est recommandé de rédiger le questionnaire dans la langue la plus appropriée. La traduction entraîne des dépenses et prend du temps, et sa qualité a une incidence sur celle des données et sur la précision des informations obtenues. Prévoir la traduction et le budget correspondant dès les premières phases du processus d'évaluation.

Détermination consensuelle des données sectorielles vitales devant au minimum être collectées

Les questions posées lors de l'évaluation des besoins doivent se concentrer, dans le cadre spécifique de la situation d'urgence, sur les principales données qui permettront de sauver des vies à travers les premières mesures de l'intervention. Toutes les questions doivent être directement liées aux informations opérationnelles que l'équipe d'évaluation a jugées prioritaires.

Il est conseillé, pour classer les questions par ordre de priorité, d'utiliser un [graphe de hiérarchisation des priorités](#) pouvant servir de support à une discussion de groupe sur les questions à inclure dans l'évaluation. Donner la priorité aux données faciles à collecter et d'importance vitale.

Étape 6. Nettoyage des données, validation et analyse conjointes

Les données collectées doivent, dans la mesure du possible, être analysées avec l'ensemble de l'équipe impliquée, en associant les partenaires, les experts sectoriels et les spécialistes de la région. La conjugaison de toutes les expertises est de nature à favoriser l'exhaustivité, la solidité et la précision de l'analyse. Faire participer à l'analyse des personnels ayant des expériences diversifiées est une démarche qui permet d'atténuer les effets des préjugés. Parallèlement, un processus d'analyse conjointe contribue au développement d'une compréhension commune de la situation et à l'adhésion aux résultats.

L'impact opérationnel de l'évaluation des besoins sur l'amélioration de la situation des populations affectées est conditionné à la transmission rapide et effective des résultats de l'analyse aux principaux publics ciblés. Un [plan de diffusion](#) doit être établi dans ce but.

Le rapport doit être aussi court que possible et son contenu doit être défini dès l'initiation du processus d'évaluation des besoins, afin que l'ensemble des parties prenantes s'accorde sur les informations et les résultats devant y figurer. Le module sur la NARE inclut un [modèle de rapport](#), spécifiquement conçu pour ces évaluations.

Les résultats d'une évaluation des besoins d'urgence doivent être comparés aux dispositions de tout plan d'urgence éventuel. La validité, la pertinence et la fiabilité des informations collectées doivent également être évaluées, notamment en vue de définir dans quelle mesure cet autre plan corrobore d'autres sources. Toute preuve ou toute suspicion de fraude, de comportement inapproprié ou de falsification des conclusions sur les besoins (que ce soit en vue d'obtenir de l'aide en faveur d'un lieu ou d'un groupe, ou de faire obstacle à l'attribution de cette aide) doit être communiquée à la direction.

Les personnes affectées par la crise sont en droit de connaître les résultats de l'évaluation des besoins. Cette transparence leur donne la possibilité de développer leurs propres stratégies d'intervention sur la base des données disponibles, et contribue par ailleurs à rendre les acteurs humanitaires redevables de leurs actions. Il est néanmoins indispensable de faire preuve d'honnêteté et de ne rien dissimuler quant aux limites des interventions (en cours et programmées), d'éviter les promesses qui ne seront pas tenues et de ne pas faire naître d'attentes qui ne pourront pas être satisfaites. La communication avec les personnes affectées doit être respectueuse et transparente pendant toute la durée du processus d'évaluation, et doit faire appel aux méthodes de communication inspirant la confiance et ayant la préférence des communautés.

Le coordonnateur de l'évaluation doit veiller à ce que le RIMWG et les responsables opérationnels garantissent la possibilité d'assurer un suivi approprié des conclusions de l'évaluation des besoins. Ainsi, si l'évaluation des besoins souligne de graves problèmes dans un secteur particulier ou au sein d'une communauté donnée, cette information devra se traduire par la mise en place d'un système de suivi desdits problèmes. L'équipe d'évaluation doit contrôler elle-même le degré de précision du rapport et signaler dans quelle mesure des sources d'information ou des méthodes utilisées peuvent avoir fragilisé les résultats finaux.

Indépendamment du rapport d'évaluation, la NARE permet d'actualiser le profil des camps, de mettre à jour des informations, de soutenir les appels de fonds et d'élaborer d'autres produits

d'information. Un tableau de bord sur les réfugiés (document d'une ou deux pages permettant de visualiser les besoins principaux) peut être envisagé pour présenter les résultats. Les collègues du HCR pourront se référer au [Core guidance \(Orientations principales\)](#) sur la création et la diffusion de produits d'information publics au cours des premières semaines des nouvelles situations d'urgence concernant des réfugiés.

Module NARE

- [Note d'orientation de la NARE](#)
- [Cadre analytique de la NARE](#)
- [Modèle de collecte des données primaires / d'analyse des données secondaires de la NARE](#)
- [Modèle de rapport de la NARE](#)

Liste de contrôle

- Constituer un groupe de travail incluant des responsables opérationnels et un responsable de l'information.
- Compiler un registre de l'évaluation.
- Établir clairement les objectifs de l'évaluation et les résultats attendus.
- Utiliser le cadre analytique de la NARE pour définir les informations nécessaires.
- Analyser les données disponibles et identifier les lacunes.
- Évaluer l'opportunité de collecter des données primaires en tenant compte du contexte sécuritaire, du degré de précision que l'on peut attendre de ces données et de l'utilisation opérationnelle qui en sera faite.
- Sélectionner les groupes de population cibles, définir ce qu'est une communauté en tant qu'unité de mesure et, si nécessaire, procéder à un échantillonnage non probabiliste fondé sur la diversité, en choisissant les personnes interrogées à travers une approche AGD.

- Adapter les questions de la NARE au contexte et tester les questionnaires avant de lancer la collecte des données sur le terrain.
- Prévoir un mécanisme pour traiter les situations d'urgence au cours de la collecte des données.
- Évaluer la validité, la pertinence et la fiabilité des informations collectées.
- Mener une analyse conjointe des résultats en associant les divers membres de l'équipe d'évaluation.
- Utiliser le modèle de rapport de la NARE et mettre en place un plan de diffusion efficace et rapide.
- Partager rapidement et en toute transparence avec les populations concernées les conclusions de l'évaluation, en utilisant les canaux de communication que ces populations privilégient et en indiquant clairement les limites des interventions.
- Intégrer les résultats dans les documents qui s'y prêtent et envisager l'option de développer un tableau de bord sur les réfugiés.

4. Liens

[UNHCR Assessment and Monitoring Resource Centre \(Centre des ressources du HCR p... UNHCR Needs Assessment Handbook \(Manuel du HCR d'évaluation des besoins\) Gestion de l'information et des données](#)

5. Main contacts

hqdspr@unhcr.org